



COMPTE-RENDU

CONSEIL FEDERAL

Procès-verbal de la réunion du Conseil Fédéral du 25 Octobre 2023

En visio-conférence

Le Conseil Fédéral débute à 19h30.

Membres invités :

- Djamel Cheikh, Directeur Technique National

Etaient également présentes :

Gwenaëlle Noury, Présidente de la FFSG

Stéphanie Daval, Secrétaire générale de la FFSG

Liste des présences et procurations pour les membres du CF: voir tableau joint. 17 présents et 4 représentés.

REUNION CONSEIL FEDERAL						
25 Octobre 2023						
		PRESENT	REPRESENTE	EXCUSE	ABSENT	représenté par
1	BAECHLER David	1				
2	BERGEROU Eric	1				
3	CATELIN Bruno	1				
4	COLLARDEY Michael	1				
5	CONSIGNY Angélique	1				
6	DESCHAMPS Claude	1				
7	GASPAR Brigitte	1				
8	GASS Ghislain	1				
9	LE GUENNEC Ludovic	1				
10	LICARI Véronique	0	1			LE GUENNEC Ludovic
11	LIUBCHENKO Alexander	1				
12	MALLINGER Sylvie	1				
14	MEDARD Isabelle	1				
15	MINARD Marianne	0	1			SCOFFIER Patricia
16	MORROT Sylvie	1				
17	OLLIVIER Steve	0	1			GASS Ghislain
18	PERRIN Lora	1				
19	PIERRE Noel-Antoine	1				
20	PRIEUR Franck	0	1			LE GUENNEC Ludovic
21	RAVASIO Michel	1				
22	SCOFFIER Patricia	1				
23	SOTTEAU Christelle	0	1			COLLARDEY Michaël
		17	5	0	0	



COMPTE-RENDU

1/ Désignation d'un-e secrétaire de séance.

Isabelle Médard est désignée secrétaire de séance.

Ludovic Le Guennec donne la parole à Gwenaëlle NOURY pour ouvrir ce CF.

2/ Point de la Présidente

- A Villard de Lans l'agent Aria du sponsor japonais Tokyo Inkarami a renouvelé la promesse de sponsoring à hauteur de 170 000 euros. Un essai de mise en place de partenariat avec Air France est aussi en cours par le biais de contacts de Mme Noury.
- Charles Gueydan accepte de mettre fin dès maintenant à son contrat avec la FFSG en échange du paiement des factures en attente depuis le début de l'année. C'est un compromis économiquement acceptable pour la FFSG. Stéphanie DAVAL reviendra dessus.
- Une convention est signée avec HOLIDAY ON ICE pour une tournée avec participations des clubs à partir du 20/02/2024. Les licenciés FFSG auront un tarif préférentiel et les clubs pourront participer au spectacle, peut-être aussi les SHN. Les délais sont courts mais c'est une belle opportunité.
- Gwenaëlle NOURY a apprécié la Coupe de l'Ouverture à Courbevoie ainsi que la compétition de Caen.
- Une visite au ROC à Rouen a été l'occasion de poser de nouvelles bases avec le club ainsi qu'avec les élus locaux. L'organisation de la French Cup fera l'objet de subventions finalement débloquées avec l'aide de Mr Pascal Henri, Président de la Ligue de Normandie.
- Pour le Bobsleigh, 20 000 euros de subvention ont bien été versés par l'ANS.
- Maxime Combes est nouvellement arrivé à la FFSG pour la mission événementielle, notamment, pour l'instant comme prestataire externe, jusqu'au 31 décembre, puis il prendra le poste de directeur des opérations.
- La compétition à Nice a été l'objet de très bons résultats pour les Français dont Gwenaëlle NOURY se félicite.
- Aux USA à Dallas le Skate America a aussi vu de bons résultats pour les Français Kevin Aymoz, Evgenia Lopareva et Geoffrey Brissaud. Quentin Fercoq fait un podium à la Coupe du Monde de vitesse à Montréal.
- Retour sur la visite à Nice : cette compétition a aussi été l'occasion de discuter de la préparation de la candidature aux JO 2030 en présence du CDOS et de Mr Lappartient (président du COF). De nombreux élus s'étaient déplacés.
- Gwenaëlle NOURY tient à remercier particulièrement Véronique Licari qui a pris en charge l'organisation du Trophée Nice Métropole Côte d'Azur à la suite de Mme Stute qui est malade et doit prendre du repos.
- Les Assises de la Glace sont en cours en collaboration avec la FFHG. Différents ateliers de réflexion sont menés pour l'avenir des patinoires.

- Gwenaëlle NOURY annonce qu'elle est convoquée à l'Assemblée nationale pour être entendue dans le cadre de la Commission d'enquête parlementaire sur les défaillances des fédérations sportives, elle ne sait pas exactement à quoi s'attendre et nous donnera plus de détails ultérieurement.

Ludovic LE GUENNEC donne ensuite la parole à Stéphanie DAVAL :

- **Point RH**

Arrivée de Maxime Combes dans l'équipe fédérale comme directeur de coordination des services. Il est en charge de la création des processus (pour pallier la seule transmission orale du fonctionnement fédéral), la préparation des contrats, les événements spécifiques comme le gala de Vaujany, la Tournée de l'Equipe de France. Il est en charge de projets informatiques et techniques. Il est par exemple le créateur de la nouvelle billetterie fédérale suite aux problèmes rencontrés avec la précédente. La FFSG va acheter l'outil numérique de billetterie créé par Maxime pour l'avoir directement sur ses propres serveurs. Lorsque cet achat sera fait il est prévu que Maxime abandonne son activité pour devenir salarié de la FFSG. Stéphanie DAVAL se félicite d'ailleurs de ce changement car le fait d'être propriétaire de sa billetterie va sécuriser les recettes de la Fédération. A Villard par exemple les recettes ont doublé. Maxime a fait preuve d'une grande réactivité pour adapter l'outil.

Gwenaëlle NOURY quitte la réunion du fait d'un RV téléphonique.

- **Point licences au 25/10/2023** : 25170 licences à ce jour dont 23719 licenciés, 17000 en PA, 5000 en DG, 1000 en PAS, 700 en Ballet, 700 en Vitesse, ? en SE, 57 en BLS, 4888 avenants compétition, 3850 licences Kids, c'est très encourageant. Autres licences : 266 licences entraîneurs et 337 licences OA.
- **Point juridique** :
 - Affaire Charles Gueydan : Stéphanie DAVAL rappelle que la FFSG avait bloqué le paiement de factures de février, mars, avril et mai 2023 dans l'attente de la négociation de fin de contrat. Normalement le contrat était prévu pour jusqu'en 2026 avec un préavis de 6 mois. Maître Laurent PLAGNOL a mené la négociation, la FFSG paye le montant des factures bloquées (33 000 euros) et CG arrête immédiatement son contrat et rend le petit matériel en sa possession (fond de caisse, badges de pk etc...).
 - Le tribunal de Paris a rendu son délibéré concernant les 6 ex-membres du BE révoqués. Leur révocation est suspendue car le juge a remis en cause le délai de 3h pour convoquer le CF, mais il a refusé aux 6 plaignants les dommages et intérêts ainsi que le paiement de leurs notes de frais pour se rendre à l'AG de juin 2023. Le CF va donc à nouveau être convoqué avec un délai de 3 jours (même si rien n'est explicitement prévu dans les textes, c'est la recommandation du juge) ainsi qu'un temps de parole pour respecter le droit d'expression accordé à chacune de ces 6 personnes.

Ludovic LE GUENNEC complète les propos de Stéphanie DAVAL : l'affaire a été défendue par Sophie Dion. Il faut fermer la porte à d'autres appels et réclamations de ces 6 personnes. Proposition est faite de réunir à nouveau le CF lundi 29/10 avec invitation aux 6 ex-membres du BE pour s'exprimer. Un nouveau vote sera proposé pour proposer à nouveau leur exclusion du BE. Il est convenu avec Stéphanie DAVAL de bien informer les absents de ce soir.

La parole est donnée à Djamel CHEIKH qui exprime sa satisfaction des bonnes performances sportives énoncées précédemment.

Stéphanie DAVAL précise que Raphaël CABON s'excuse de ne pouvoir être présent.



COMPTE-RENDU

Ludovic LE GUENNEC refait l'appel avant de passer aux votes de ce soir.

Adoption des PV des réunions de CF du 30/05/2023, 30/08/2023 et 26/09/2023 :

- PV du 30/05/2023 adopté, 1 abstention
- PV du CF du 30/08/2023 adopté, 1 abstention
- PV du CF du 26/09/2023 adopté, 1 abstention

Avant de passer au vote sur les projets de Statuts et Règlement Intérieur (RI) révisés, Ludovic LE GUENNEC donne la parole à Stéphanie DAVAL.

Stéphanie DAVAL précise qu'elle a eu un entretien au sujet du curling qui a amené à faire une modification la veille du terme « étrangers » dans les textes.

Elle remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction des textes.

Des visioconférences explicatives vont être programmées pour les clubs.

Patricia SCOFFIER demande qu'un glossaire soit inclus au RI et aux Statuts.

Vote sur les projets de statuts et de règlement intérieur révisés

Les projets de statuts et RI modifiés sont adoptés à 90% des voix avec 2 abstentions.

Préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire

Stéphanie DAVAL prend la parole pour rendre compte d'une réunion préliminaire la semaine dernière afin de mettre au point la logistique d'une telle assemblée... Le budget est contraint et impose une visioconférence avec l'outil Teams et l'outil V8TE pour les votes. Il y aura une dépense de 950 euros pour un support spécial pour les votes. Stéphanie DAVAL propose une AG programmée le 25/11 et en cas de quorum non atteint une deuxième AG le 20/12 ou le 22/12.

Michaël COLLARDEY prend la parole pour expliquer l'intérêt de V8TE comme outil numérique. Il est agréé par la CNIL et respecte le RGPD. Un tchat est prévu pour parer aux difficultés de connexions éventuelles. L'outil permet d'avoir jusqu'à 1000 votants. Michaël COLLARDEY a négocié une assistance gratuite pour le samedi. C'est un outil économique. En revanche le paramétrage des votes doit être fait en amont de l'AG, cela implique que les pouvoirs soient envoyés 48h avant la tenue de l'AG au plus tard.

Alexander Liubchenko s'inquiète du problème des micros en visio avec autant de participants. Les micros seront coupés d'office, les questions seront posées par le tchat.

Discussion entre membres du CF pour choisir samedi matin ou après-midi. La majorité des membres s'exprime pour une tenue de l'AG le matin, avec début d'émargement à 9h15 pour environ 1h15 de salle d'attente et une fin d'AG prévue à 13h30.

Brigitte GASPARD exprime son désaccord sur le principe d'une AG en visioconférence plutôt qu'en présentiel. Elle regrette aussi qu'un pouvoir ne puisse être présenté le jour même de l'AG comme cela a toujours été le cas. Il lui semble que la visioconférence a un caractère antidémocratique car elle freine la libre expression et la prise de parole. Même s'il y a des contraintes budgétaires, tout ne se ramène pas à l'argent.

Stéphanie DAVAL et Gwenaelle NOURY (revenue entre-temps) pensent que les visioconférences proposées en amont aux clubs permettront les débats en plus petits comités.



COMPTE-RENDU

Claude Deschamps rappelle que la loi impose maintenant à toutes les fédérations le vote direct des clubs. Compte-tenu du très grand nombre de clubs dans certaines fédérations, les visioconférences vont devenir la règle (il ne sera matériellement pas possible pour les plus grosses d'avoir des AG en présentiel) et seront justement l'outil de démocratisation du sport.

Noël-Antoine PIERRE remarque que pour une élection dans la vie civile (ex : élection présidentielle) les procurations se font avec un délai.

Michaël COLLARDEY et Ludovic LE GUENNEC insistent aussi sur le fait que traiter et comptabiliser les procurations et les paramétrer prend du temps.

Vote sur proposition du Bureau Exécutif relativement à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire à venir, sur première convocation et sur deuxième convocation

Au sujet des dates des AG, il est proposé de ne pas bloquer de date pour l'AG n° 2 en cas de quorum non atteint car c'est une période chargée compliquée par les vacances scolaires, pas de consensus pour le moment sur cette date. Le CF sera convoqué le 27/11 si le quorum n'est pas atteint le 25/11.

POUR CE VOTE IL N'EST PAS TENU COMPTE DE LA DEUXIEME RESOLUTION.

L'AG est votée pour le 25/11 à 9h15 en première convocation à 100%

Vote sur proposition du Bureau Exécutif relativement au lieu de tenue de l'Assemblée Générale à venir : en visio-conférence

Visioconférence votée à 95% (1 abstention)

Choix d'une solution de vote électronique en vue de l'Assemblée Générale à venir (V8TE)

Ludovic LE GUENNEC demande à Michaël COLLARDEY si une double authentification sera mise en place. Réponse : oui.

Résolution votée à 100%

Validation du lancement des appels à candidatures pour le poste de Médecin Fédéral.

Voté à 100%

Validation du projet de note explicative à destination des Groupement

Patricia SCOFFIER demande si cette notice explicative sera envoyée aux Président-e-s de clubs. Stéphanie DAVAL répond que ce sera joint en annexe aux convocations à l'AG. Patricia SCOFFIER salue au passage la qualité du document de synthèse.

Résolution adoptée à 95% (1 abstention)

Validation du projet de convocation

Patricia SCOFFIER émet une réserve sur le fait de convoquer les Président-e-s de club en assemblée mixte ordinaire et extraordinaire car c'est une première. Elle craint que ça ne génère de la défiance de la part des Président-e-s. Stéphanie DAVAL répond que ce type d'AG mixte est bien prévu dans les statuts actuels. Stéphanie DAVAL rappelle que le caractère mixte de l'AG est nécessaire car il est indispensable de voter ensemble la modification des statuts et du RI afin d'être en règle avec le nouveau code du sport.

Ludovic LE GUENNEC intervient pour confirmer que cette AG a été mûrement réfléchi. La pédagogie auprès des clubs est fondamentale.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 E-mail : ffsfg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



COMPTE-RENDU

Cette résolution est adoptée à 95%.

Validation du projet d'ordre du jour

Voté à 95%

Validation du projet de texte des résolutions.

Voté à 100%

Validation du projet de procuration pour les Groupements

Voté à 100%

Questions Diverses :

Isabelle MEDARD demande ce qu'est Aria au sujet du sponsor japonais. Stéphanie DAVAL répond que c'est l'agent qui fait l'intermédiaire avec Tokio Inkarami, marque de cosmétique dont on trouve les produits chez Sephora, entre autres.

Patricia SCOFFIER et Brigitte GASPARD demandent à propos des éléments comptables transmis par Raphaël CABON à la suite du dernier CF à quoi correspondent les 52 000 euros du bilan des Championnats du Monde de Montpellier. Stéphanie DAVAL répond que c'est un reliquat de subvention. Même si le documents transmis par Raphaël CABON s'intitule « suivi budgétaire », il s'agit plutôt d'un état de la trésorerie fédérale.

Ludovic LE GUENNEC précise que malheureusement il n'y aura pas de CF en présentiel avant la fin de l'année, les agendas des uns et des autres ne le permettent pas. Une date en janvier 2024 va être proposée rapidement.

Ludovic LE GUENNEC est remercié par Stéphanie DAVAL et Gwenaëlle NOURY pour le travail accompli.

Fin de la réunion

La secrétaire générale de la FFSG
Mme Stéphanie DAVAL

La Présidente de la FFSG
Mme Gwenaëlle NOURY

Le Président du Conseil Fédéral
Ludovic LE GUENNEC